



Déclaration liminaire **Unsa Éducation**

CTSD 4 mars 2021

La carte scolaire est toujours un temps fort de l'année scolaire. Nécessaire pour une répartition équitable des ressources départementales, **elle reste parfois un moment douloureux pour les écoles et les personnels qui subissent une suppression de classe**. Cette année encore, ces opérations de carte scolaire se feront dans un contexte particulier, où élèves, personnels et familles subissent de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire.

Avec une perte de 13 postes pour la rentrée 2021, le département des Pyrénées Atlantiques, en plus de payer l'addition de la carte scolaire précédente annulée par décision politique, subit les rééquilibrages budgétaires entre les autres départements de l'académie.

Un solde négatif pour les élèves.

Avec 63 fermetures de classe contre 22 ouvertures, la balance des postes est nettement défavorable au "face à face" élèves. **Ce jeu de lignes comptables se fait au détriment des élèves et des classes** pour servir d'autres dispositifs et commandes ministérielles.

Malgré une diminution démographique qui aurait dû permettre une baisse des effectifs dans les classes, de meilleures conditions de travail et un accueil plus favorable des élèves en inclusion, **les arbitrages de cette carte scolaire augmentent la moyenne départementale par classe**. Une fois de plus, les écoles qui accueillent des élèves de maternelle sont les grandes perdantes de cette répartition. On peut également s'inquiéter des effectifs du cycle 3, qui seront mécaniquement augmentés pour pouvoir limiter les effectifs des classes de GS/CP/CE1. De plus, la particularité de notre double bilinguisme régional ne semble pas prise en considération dans l'attribution des moyens.

Comme l'abandon de la convention ruralité, nous regrettons la disparition du dispositif PMQC sans évaluation de son efficacité alors que ce dispositif était plébiscité par les collègues. Sur la difficulté scolaire comme sur d'autres sujets, le Ministre efface tout ce qu'il n'a pas lui-même inventé. C'est la maladie dont souffre depuis toujours le MEN en France par rapport à d'autres pays où les changements de majorité ne bousculent pas ainsi les politiques éducatives.

Gestion des ressources humaines à l'éducation nationale.

La crise sanitaire a mis clairement en évidence les difficultés propres à l'Education nationale dans la gestion des ressources humaines. **Le manque récurrent de remplaçants est malheureusement resté le fil rouge de cette année scolaire si particulière**. Le feuilleton des contractuels embauchés pour renforcer les équipes puis remerciés pour des raisons budgétaires montre bien les limites d'une vision étreinte et uniquement budgétaire des besoins des élèves, de l'École et de ses

personnels.

La création de 5 postes supplémentaires de remplaçants montre que vous avez conscience, M le Directeur Académique, des difficultés rencontrées sur le terrain. Malheureusement, l'Unsa Éducation craint que cette ressource supplémentaire soit encore insuffisante pour répondre aux besoins réels des équipes.

L'Unsa éducation se réjouit du fléchage de moyens de remplacement vers les décharges de direction. Malgré tout, nous restons dubitatifs sur le volume proposé (4 postes) pour répondre à l'augmentation de la décharge des directeurs d'écoles. **Prévoir des décharges de direction est une chose, les assurer au quotidien en est une autre.** Comme à son habitude, l'Unsa Éducation restera vigilante sur les conditions de travail de nos collègues directrices et directeurs d'école.

La modification de poste de (trop) nombreux collègues titulaires de secteurs va également impacter fortement les réseaux d'écoles sur le territoire. Affectés sur plusieurs établissements scolaires, **ces personnels et leurs équipes se retrouvent dans le doute pour préparer la future rentrée.** L'Unsa éducation regrette ce choix de fragiliser les équipes pédagogiques des écoles dans le contexte actuel.

La rentrée 2021 sera donc marquée par de nombreux changements pour les équipes : fermetures de classes, décharges de direction supplémentaires mais nouvelle répartition des remplaçants et des titulaires de secteurs, redéfinition des circonscriptions... Autant de modifications qui impacteront fortement le quotidien des écoles. **Dans le contexte actuel où le risque sanitaire côtoie le risque pédagogique , l'École et ses personnels ont besoin plus que jamais de temps, de bienveillance et de respect.**